JUIN 2013 **N°13**

AMISEP

ASSOCIATION D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

ÉDITORIAL

Face à la pauvreté et l'exclusion sociale mobilisons-nous et soyons inventifs !

Depuis 2005, on note un accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France avec en 2010, 14% de la population française vivant avec moins de 60% du niveau de vie médiane (954 euros).
Nos associations sont les mieux en situation de percevoir les multiples effets induits de la crise dans ses ramifications sociales et sociétales les plus sensibles.
Nous devons être les premiers à mobiliser nos forces et à inventer des solutions d'accompagnement des personnes directement touchées ou les plus fragilisées en sachant que les effets d'une crise majeure impactent tous les aspects de la vie des personnes.

Jean-Michel LE ROUX
Président de l'Amisep

Comme toutes les associations, l'Amisep voit depuis quelques mois la situation se détériorer. La récession a précipité dans la précarisation des catégories inédites de la population : des jeunes qui débutent dans la vie professionnelle, des retraités...

Le rôle de nos associations est d'essayer d'éviter le basculement dans la grande pauvreté avec une plus grande vigilance dans le suivi de certaines populations fragiles notamment les jeunes isolés sans qualifications professionnelles.
L'Amisep considère que la lutte contre les inégalités et contre la pauvreté passe notamment par un accès à la formation professionnelle. Comme en témoigne le dossier à l'intérieur de ce numéro, notre Centre de formation s'y emploie et collabore de plus en plus avec notre Pôle insertion.
L'Amisep a élaboré, il y a quelques années son projet associatif à partir d'enjeux d'actualité, tentant de répondre à l'émergence de nouveaux besoins sociaux dans un environnement en pleine mutation et plaçant l'usager au centre de ses dispositifs, articulant dans ses pratiques quotidiennes : éthique et technique.

En cette période de crise, la crédibilité de nos associations dépendra de nos capacités à construire ou à reconstruire du lien social. ■

COMMENT ? VOUS SOUHAITEZ UNE FORMATION POUR DEVENIR PAUVRE ?
OUI, POUR PROGRESSER. PARCE QUE POUR L'INSTANT, JE SUIS TRÈS PAUVRE.
ÉRIC APPÉRÉ

SOMMAIRE

Camping Le Kernest à Belle-Île 2
Changements DG et IEFPA Ange Guépin 3
Nouveaux services IEFPA Ange Guépin 4
Inauguration Résidence du Phare 6
Nouveau Foyer de Vie à Crac'h 8

DOSSIER : LE CENTRE DE FORMATION AMISEP
Présentation du Centre de formation 9
Témoignage d'engagement de 30 ans 10
1998-2013 : 15 ans de mutations 12
Objectif, pédagogie, axe 14
Prestation Préparatoire à l'Insertion 16
Partenariat avec Mission Locale 18
Transversalité Insertion- formation 20
Bilan 22
Certification des ESAT 23
Actions de redynamisation 24
L'Épicerie sociale de Vannes 26
Vie de l'Amisep 28
Manifestions culturelles 29
Les entreprises Amisep 30

Le Kernest : camping ★★★ à Belle-Île

Classé 3 étoiles, le camping de 74 places, propose des tarifs adaptés et étudiés.

Il est situé dans un environnement verdoyant, proche d'une plage de sable fin. Il permet aux vacanciers de rayonner pour découvrir les curiosités de l'île et de passer de bons moments en harmonie dans une nature préservée.
L'accueil se fait en chalet, en mobil-home, ou en tente : fun-flower ou freeflower.
Epicerie, restauration, bar, terrain multi-sports, tennis sont proposés sur le site.

NOUVEAU : une piscine couverte et chauffée

en partenariat AMISEP-Communauté de communes

Le camping proposera en juillet une piscine aux clients. Ce projet a pu voir le jour grâce au partenariat tissé au fil des années avec les élus de Belle-île et principalement le Maire de Bangor.
Cette piscine réservée exclusivement au camping l'été, sera mise à disposition de la Communauté de communes le reste de l'année pour les enfants des écoles de Belle-île, un réel partenariat gagnant gagnant.

Concilier activité commerciale et insertion

Le camping, ouvert à tout public depuis 2009, est une entreprise d'insertion, en effet nous y conjuguons l'activité commerciale avec le recrutement sur certains postes de personnes en parcours d'insertion.
Cette activité à été créée en étroite collaboration et avec le soutien appuyé de :

- La Mutuelle familiale (propriétaire du terrain)
- La Communauté de communes de Belle-Île et en particulier la Municipalité de Bangor
- La DIRECCTE 56

CONTACT
Camping LE KERNEST
à Bangor - Belle-Île
Tél : 02 97 31 56 26
Email : info@camping-kernest.com
www.camping-kernest.com

OUVERT DU 30 MARS AU 2 NOVEMBRE 2013

Merci à Éric Appéré !

Photo © Le Télégramme

Éric Appéré est éducateur spécialisé de l'Amisep à Lannion.
Par ailleurs, il illlustre avec talent et bénévolement notre journal depuis 4 ans.
Si vous aimez son style et son humour procurez-vous sa BD :

« C'est la crise ! »

→ sur son site : **ericappere.com**

→ sur de site de l'éditeur : **des ronds dans l'o.com**

→ **ou en librairie**

À Pontivy, l'Amisep délocalise
la Direction Générale...

En raison du développement important de l'Amisep ces dernières années, les locaux de la Direction Générale étaient devenus trop étroits à Kérimaux.
La Direction Générale devait s'agrandir. Une opportunité s'est présentée à Pontivy, rue du Médecin Général Robic, dans une partie des locaux de l'IEFPA Ange Guépin.
En effet, suite à la nouvelle organisation des services Médico-éducatifs Ange-Guépin sur des sites éclatés afin de permettre aux jeunes de vivre parmi les autres (inclusion sociale, scolaire et professionnelle), ses locaux étaient devenus disponibles.

Nouvelle adresse de la direction générale de l'Amisep :
1 rue du Médecin Général Robic 56300 Pontivy

Une partie de l'équipe de la Direction Générale

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMISEP

La Direction Générale, en fonction des orientations données par le Conseil d'Administration et sous son contrôle, assure 5 missions principales :
1- Mission de pilotage, de coordination, de communication, de représentation et d'interface,
2- Mission d'administration, de gestion et de contrôle,
3- Mission de gestion des ressources humaines,
4- Mission de démarche qualité évaluation,
5- Mission de pilotage et conduite d'étude et projet.

Salariés AMISEP

816 salariés
En contrat sur l'année
dont 209 travailleurs handicapés

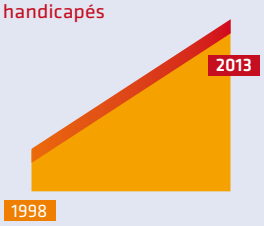

80 salariés

Budgets AMISEP

21 500 000 €
110 bilans
12 000 personnes suivies

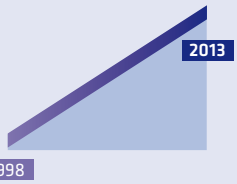

4 557 000 €
36 bilans
6 000 personnes suivies

... et la Direction des Services Médico-éducatifs IEFPA Ange Guépin

La Direction des Services Médico-éducatifs IEFPA Ange Guépin a rejoint Kérimaux, dans les anciens locaux de la Direction Générale.
Ses bureaux sont de ce fait à proximité de son Restaurant d'application dont la salle à manger a été rénovée.
Le nouveau Service d'Accueil de Jour Éducatif et Thérapeurique (SAJET) est situé dans un cadre particulièrement agréable, dans le bâtiment à gauche du Restaurant d'Application.

Nouvelle adresse de la direction Ange Guépin :
Kérimaux, avenue Parmentier 56300 Pontivy

IEFPA Pontivy, le Service d'Accueil de Jour Éducatif et Thérapeutique (SAJET)

Ce nouveau service IEFPA Ange Guépin accueille en journée 5 à 8 jeunes, de 12 à 20 ans qui présentent des troubles psychologiques. Un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique est proposé dans un cadre protecteur et sur des espaces d'inclusion.

Ces jeunes sont orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Ils sont accompagnés par une équipe interdisciplinaire composée de représentants du secteur médical, paramédical, éducatif et pédagogique.

La maison du SAJET

« La structure et l'organisation du SAJET permettent une observation affinée des jeunes et de leur problématique. Cela rend possible un accompagnement adapté à la singularité du jeune. »
L'équipe du SAJET.

OBJECTIFS

Ce service propose aux jeunes :

- Un accompagnement pédagogique, éducatif et thérapeutique dans un cadre protecteur et structuré facilitant au quotidien la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé.
- Des activités en lien avec la vie quotidienne, des activités d'expression individuelle ou en groupe restreint.
- Des temps d'inclusion dans un lycée peuvent permettre au jeune de poursuivre une scolarité, en fonction de son niveau et ses capacités.
- La participation à des ateliers techniques au sein de l'IME ou sur une entreprise partenaire peut être envisagée en fonction du Projet Individualisé de chaque jeune.
- Une action interdisciplinaire autour du soin permet l'accès à un travail d'élaboration psychique conduisant à l'inscription sociale des jeunes.

La vie au SAJET en images

IEFPA Locminé, Service Accompagnement de Jeunes Adultes (SAJA)

Cet autre Service Ange Guépin, accompagne durant 1 an, 5 à 8 jeunes adultes de plus de 20 ans, orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) vers une structure ESAT mais en attente d'une place (amendement Creton).

Il prend en compte les attentes et les besoins de ces jeunes adultes. Il favorise leur accès à l'emploi en structures de travail protégé et le développement de leurs compétences sociales et professionnelles.

OBJECTIF : 3 dimensions de leur vie à développer

1- La préparation de la vie professionnelle par une mise en situation de travail en entreprises du milieu ordinaire et protégé.

2- Le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne par une proposition d'hébergement sur une petite unité de vie.

3 - Le maintien des acquis scolaires et le développement des compétences sociales par un accompagnement individualisé.

L'équipe du SAJA

est constituée
- d' éducateurs techniques
- d'éducatrices spécialisées
- d'un veilleur de nuit.

« Je suis allée en stage et grâce au SAJA , je vais sans doute avoir une embauche en ESAT. » **Angélique**

Entreprises du milieu ordinaire :

- Entreprise Hill-Rom (Pluvigner)
- EARL TYAR exploitation agricole (St-Allouestre)
- Exploitation maraîchère en production biologique (Moustoir Ac)
- Épicerie solidaire Amisep (Vannes)
- Entreprise adaptée Amisep : espaces verts (Plougoumelen)

L'entreprise Hill Rom :
- État des lieux du stock
- Prise en charge du matériel manquant
- Conditionnement de celui-ci
- Étiquetage (matériel informatique)
- Mise en rayon
- Pic King (Préparation de commande)
- Conditionnement de kits suivant une fiche de travail : Kits - Inventaire - Expédition

Chaque jour, un jeune du SAJA travaille avec l'équipe de l'entreprise, encadré par un tuteur salarié.

Entreprises du milieu protégé :

- Esat Saint-Georges (Crac'h)
- Esat Les Menhirs (La Gacilly)
- Esat La Vieille Rivière (Pontivy)
- Esat Les Pigeons Blancs (Pontivy)
- Esat Les Marais (Loudéac)

Au Roc-Saint-André, Inauguration de la Résidence du Phare

« Le moteur de notre politique sociale, c'est l'humain. Une collectivité doit être capable de répondre aux besoins de sa population en proposant des solutions diversifiées et de qualité . »

François Goulard
Président du Conseil général du Morbihan

Cette Résidence , inaugurée le 22 février 2013, est la seconde unité, qui avec la Résidence de Ploërmel, ouverte il y a 2 ans, constitue le Foyer de Vie du Phare. Cet ensemble concerne 40 personnes handicapées et 34 salariés (soit 22 équivalents temps pleins).

M. Goulard, Président du Conseil général nous a fait l'honneur de présider la cérémonie d'inauguration de ce magnifique ensemble, situé dans un cadre paisible à proximité du Roc.

Etaient aussi présents :

M. Kervarrec, Président de la Commission Actions sociales et solidarités, insertion et emploi du Conseil général,

M. Legal, Maire, Conseiller général (Président de l'Association du « Phare » avant la fusion avec l'Amisep),

M. Le Roux, Président de l'Amisep, M. Thimeur, Directeur général de l'Amisep, M. Rougnant, Directeur du Phare ainsi que de très nombreuses personnes.

La Résidence du Phare

Le corps principal comprend trois bâtiments reliés par des coursives. Les deux bâtiments situés aux extrémités sont composés de 15 chambres et d'une salle de bain commune et sont reliés par un troisième bâtiment qui est l'espace de vie commune. Le bâtiment le plus à droite est l'espace des activités de jour.

M. Le Roux, M. Goulard et M. Legal.

Extraits du discours de M. Le Roux, Président de l'Amisep

« Il faut toujours avoir à l'esprit qu'à l'origine de toute réalisation, il y a d'abord et avant tout la volonté de quelques uns. Sans la réunion de ces volontés, rien ne se fait.

Ainsi, en 2002, M. Rougnant, nouveau directeur du Phare, a mis les administrateurs face à leurs responsabilités au regard de la sécurité des usagers. Sa proposition de construire un Foyer de vie approuvée par le CA, il a été mandaté pour faire avancer le projet qui a abouti 10 ans après ! »

*« **Je remercie Jo Legal, Maire du Roc-St-André,** pour le superbe terrain mis à notre disposition par la municipalité ainsi que tous les Roxédois de nous accueillir sur leur commune, en particulier les voisins du Foyer présents aujourd'hui car nous souhaitons qu'il ne soit pas un ghetto. »*

*« **Je vous remercie vivement M. le Président du Conseil général du Morbihan,** car les deux résidences représentent un investissement de près de 3 000 000 € et nécessitent un budget annuel de fonctionnement un fonctionnement de 1 200 000 €.*

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette magnifique résidence.»

Vivre à la Résidence du Phare

Les missions d'un Foyer de Vie sont : l'hébergement, l'accompagnement, et la protection d'adultes fragiles. Au-delà de ces missions, notre ambition est d'aider nos Résidents à garder une dynamique de vie. Pour cela nous nous efforçons de donner du rythme et des rites à la vie quotidienne.

Une organisation en deux pôles et deux temps

Nous avons organisé les locaux en deux pôles distincts (les locaux d'activités de jour et les locaux de vie), et organisé l'encadrement en deux groupes distincts également (l'équipe de jour et l'équipe d'internat).

La vie quotidienne consiste à gérer le logement, à profiter du temps libre, et à participer aux nécessités de la vie collective.
Les activités de jour quant à elles ont une dimension occupationnelle et pédagogique. Structurer le quotidien et acquérir de nouvelles compétences permet aux Résidents d'améliorer leur niveau d'autonomie, et favorise leur adaptation à l'environnement et leur intégration dans la cité par des sorties et visites à l'extérieur.

« Ici, on est beaucoup mieux que dans le vieux Foyer. C'est tout neuf, c'est plus beau et plus grand. On est bien ici. »

Jacqueline

L'équipe du Phare

Sortie au bord de mer

Maurice à la guitare

Préparation du repas en cuisine

Pause café à la terrasse du foyer

Activité motricité

Activité jardinage

Sortie vélo dans la voie verte

Au marché à Locminé

La nouvelle Résidence Saint-Georges à Crac'h

Il aura fallu cinq ans pour parvenir à l'aboutissement du projet de reconstruction du Foyer Saint Georges, mais le résultat est à la hauteur des espérances des résidents et de leurs familles.
Les 24 résidents ont pu aménager le 5 avril dernier. Ils sont tous ravis de leur nouveau lieu de vie qui s'avère lumineux, spacieux et bien agencé.

La Résidence Saint-Georges un ensemble de 1530 m² de « Haute qualité environnementale. »

Cet ensemble de plein pied remplace l'ancien bâtiment construit en 1896 qui ne répondait plus aux normes actuelles. Le principe de fractionnement des volumes s'inspire de la typologie du hameau traditionnel qui regroupe les habitations le long d'une voie de circulation. L'organisation de l'ensemble trouve sa justification, dans le fonctionnement même du Foyer qui permet aux résidentes de distinguer géographiquement les différents moments de la journée selon les activités.
Les chambres regroupées en 4 unités sont spacieuses et adaptées à l'évolution du handicap des résidentes.

L'Amisep en fête à Crac'h

Le 20 septembre 2012, la 7e Journée SEPIA a rassemblé dans une ambiance festive, plus de 150 bénéficiaires de différents pôles d'activité de l'association.
À l'initiative de Gilles Le Bon, veilleur de nuit au Foyer de la Gacilly, le thème du cirque avait été retenu pour la journée. Une exposition mettait en valeur les plus grands artistes et personnages du cirque, les plus grands spectacles de magie et illusion. Ateliers de maquillages et spectacles divers sur le même thème permettaient à la fois l'expression d'artistes des différents sites de l'Amisep et le ravissement de spectateurs.
Merci à Marie-Line Prono, chef de service du Foyer de Vie Rosnarho, cheville ouvrière de l'organisation.
Merci à la municipalité de Crac'h pour l'utilisation gracieuse de la salle municipale ainsi qu'à **tous les animateurs et acteurs de cette journée festive qui a permis de nouvelles rencontres.**

Le Centre de formation Amisep
un pôle dynamique acteur de l'insertion

Orienter, former et accompagner des hommes et des femmes pour l'emploi

La formation a toujours été au cœur de la démarche d'insertion sociale et professionnelle de notre association. En France, par exemple, 40 % des personnes incarcérées sont concernées par l'illettrisme ! Ce dossier permet de découvrir les origines, les mutations, les actions de ce pôle qui a connu un développement important. Il permet de mieux connaître ce monde complexe de la formation.

Le Centre de formation est qualifié comme organisme de formation par : OPQF le label du professionnalisme en formation. (N° 53560578056)

NOS ACTIVITÉS

FORMATION AUX SAVOIRS DE BASE
- Lutte contre l'illettrisme

PRESTATIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE
- Prestation d'Orientation Professionnelle (POP)
- Prestation Préparatoire à l'Insertion (PPI)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
- Prestations Pôle Emploi
- Accompagnement social
- Bilans et tests psychotechniques

NOS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

NOS FORMATIONS SONT CENTRÉES SUR LA PERSONNE
C'est à partir de leur expérience, de leur projet, de la confrontation avec l'environnement que les personnes analysent et construisent, avec l'aide d'une équipe pédagogique, leurs propres savoirs et leurs parcours personnalisés de formation.

Nos formations sont « modularisées » à la carte
- Les rythmes d'apprentissage et les niveaux de chaque personne sont différents,
- Les attentes, pour une même formation, ne sont pas tout à fait identiques,
- Les situations personnelles sont multiples, alors nos formations différencient les parcours, les contenus et les pédagogies.

NOS FORMATEURS
C'est pour réussir l'application de ces principes pédagogiques que les formateurs travaillent en équipe supervisée par les cadres de direction.

LEURS ATOUTS
Des savoir-faire spécifiques dans des domaines particuliers (illettrisme - méthodologie d'aide à la recherche d'emploi , méthode ADVP, l'égalité Professionnelle Femme/Homme, guidance VAE) et des compétences transversales (le diagnostic, l'évaluation et l'accompagnement socio-éducatif).

12 sites en Bretagne

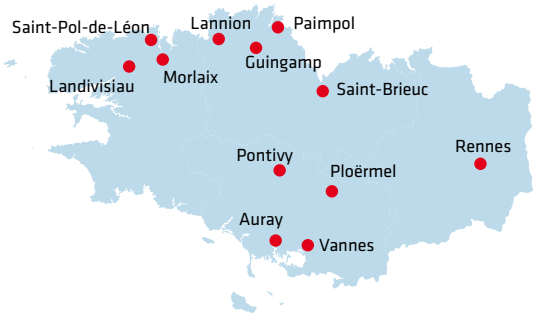

27 actions de formation

50 salariés • **3018** stagiaires

CONTACTS

Centre de formation Amisep
55 rue Monseigneur Tréhiou BP 9
56001 VANNES Cedex
Tél : 02 97 42 66 79 - Fax : 02 97 69 06 34
e-mail : formation.vannes@amisep.asso.fr

Geneviève Le Scoarnec
30 ans d'engagement au service formation
Directrice générale adjointe du Pôle Formation

Son itinéraire professionnel qui croise l'histoire de l'association « Accueil Amitié » (devenue par fusion Amisep en 1998) et celle de la lutte contre l'illettrisme, est riche d'enseignements.

Comment se fait-il que d'animatrice d'un Foyer d'hébergement, vous soyez devenue responsable de formation ?

J'ai fait partie de la première équipe des professionnels qui a ouvert en 1982 le « Foyer d'hébergement » à l'association Accueil Amitié sur Vannes. Tout était à créer, organiser, inventer pour permettre à cette structure de s'appuyer sur un véritable projet d'établissement.

Ce foyer accueillait une quinzaine d'hommes à la rue pour des raisons multiples.

Les clés de l'insertion

En tant qu'animatrice d'internat, j'ai appris à les connaître, à écouter ce qu'ils avaient à dire de leur histoire de vie particulière et de leurs difficultés, à mettre en perspectives ces itinéraires avec les analyses du mouvement ATD quart monde pour lequel j'étais engagée. Dans mon travail, il était en effet facile, tous les jours, d'observer et de repérer des personnes hébergées se trouvant en difficulté pour la réalisation des actes quotidiens car ne donnant pas sens à la lecture et maîtrisant insuffisamment le repérage spatio-temporel. Par exemple : pour réaliser leur démarche de recherche d'emploi ils n'arrivaient pas à lire les annonces d'offres d'emploi, de l'ANPE qui étaient à l'époque manuscrites, difficulté à se repérer sur un plan pour se rendre à un rendez-vous, confusion entre département et région pour écrire une adresse sur une enveloppe.

Précisez-nous pourquoi vous vous êtes investie dans la lutte contre l'illettrisme ?

Il faut savoir que la mission première d'un CHRS n'est pas seulement l'hébergement des personnes mais aussi leur « réinsertion sociale ».

Il était évident que toute action d'insertion sociale devait prendre en compte la dimension de l'accès au savoir et à la culture des personnes accueillies en CHRS en créant des projets qui permettent de faire l'expérience que toute personne a un savoir à partager et un potentiel à mettre en oeuvre.

On sait que la production de savoirs naît des interactions entre des personnes de différents milieux. Lorsque ces savoirs amènent à des prises de conscience fortes, les personnes se transforment. Ces savoirs engagent et contribuent à libérer de la pauvreté.

« Ce que ADT QUART MONDE m'a appris »

En 1982, j'ai passé 1 an, en alternance, à Pierrelaye (siège du mouvement ATD du Père Joseph Wrezinski) pour réaliser mon stage d'approfondissement du DEFA.

Durant ce stage j'ai beaucoup appris sur l'importance de ce que le « Quart monde » a à dire sur son histoire, ce qui est important à ses yeux, les concepts de reconnaissance des droits fondamentaux, l'accès au savoir, les universités populaires. Plus particulièrement, la connaissance de l'illettrisme, néologisme que venait de créer ce mouvement pour définir les personnes ayant bénéficié d'apprentissages mais qui, pour des raisons diverses, n'ont pas acquis ou perdu la maîtrise de la lecture de l'écriture et du calcul a été fondamental dans ma démarche professionnelle.

Le proverbe chinois vécu à ATD :

« Donne-moi un poisson, je mangerai un jour ; apprends-moi à pêcher je mangerai tous les jours »

guide toujours mon action.

ATD QUART MONDE

La lutte contre l'illettrisme

Les premières actions spontanées de lutte contre l'illettrisme organisées au sein du Foyer sous forme collective avaient surtout pour but de créer des ponts entres les personnes hébergées et les institutions (administrateurs, ANPE, Travailleurs sociaux...).

Puis en 1987, et sur les conseils de la Mission Locale, nous avons demandé un numéro d'agrément auprès de la Direction Régionale du Travail, obligatoire pour exercer une activité de formation professionnelle, de façon à développer et structurer ces formations.

C'est à cette date que l'activité de formation s'est alors externalisée au propre et au figuré en dehors du CHRS puisque les premières formations de lutte contre l'illettrisme ont été organisées dans les locaux de l'IUFM de Vannes pendant 2 ans pour des jeunes 16/25 ans orientés par la Mission Locale de Vannes (à l'époque PAIO) et financées par l'Etat. J'ai donc été détachée de l'internat du foyer pour m'occuper à plein temps de cette activité avec G Billard qui est toujours formatrice au sein du service. **Voilà comment tout a démarré.**

Mais comment cette activité de formation s'est-elle développée ?

C'est à cette époque que sont lancés les premiers plans nationaux de lutte contre l'illettrisme et en région Bretagne, que sont créés les ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme (APLI), structures mutualisant les moyens techniques humains et financiers sur un territoire. L'APLI de Vannes, Auray et Ploërmel regroupe à son origine, le Ceas, le Greta et Accueil Amitié qui en sera le gestionnaire**. Je deviens Chef de service et coordinatrice de cet Atelier pendant 8 ans jusqu'à la création d'Amisep.**

Un engagement fort

L'activité des formations de lutte contre l'illettrisme représente ainsi un engagement fort de l'association Accueil Amitié. Ces années sont riches en développement de compétences professionnelles, en recherche pédagogique. Nous organisons un dispositif original des formations décentralisées sur les territoires ruraux en nous appuyant sur un réseau de plus de 70 bénévoles/formateurs formés et coordonnés.

Les pouvoirs publics reconnaissent l'efficience de ce dispositif en le finançant pendant plusieurs années, mais c'est un secteur qui reste fragile et sa pérennité est mise en cause.

Une restructuration globale au sein d'Accueil Amitié est alors nécessaire et préfigure le processus de fusion création de l'association Amisep en 1998. **Un service formation départemental est rapidement créé au sein d'Amisep.**

Il réunit les activités d'illettrisme et du service à l'emploi créé par Michel Le Bartz à Accueil Amitié et le petit pôle formation à Terre d'accueil de Ploërmel.

Je deviens alors Directrice de ce service en 1998.

Un contexte récurrent

Il est important d'ajouter qu'avec la situation économique et sociale de l'époque en lien avec **les premières crises du pétrole de 1973** (vagues de licenciement, taux de chômage qui augmente) sont apparus des concepts nouveaux comme ceux de nouveaux pauvres, société duale, appauvrissement, exclusion. Le phénomène de l'illettrisme n'échappe pas à ce contexte. A cette époque, on commence à découvrir l'importance du problème (9% de personnes en France en situation d'illettrisme alors que l'école est obligatoire) son impact dans la reproduction de l'exclusion et de la pauvreté et la difficulté d'insertion de ces personnes. On prend conscience de l'illettrisme récurrent c'est-à-dire de la déperdition du sens de la lecture quand on perd l'habitude de lire !

A tel enseigne qu'on s'aperçoit que des ouvriers ayant obtenu un CAP quelques années auparavant avec plus de 20 ans d'ancienneté sont dans l'incapacité de comprendre un texte simple faisant référence à leur vie quotidienne !

On prend aussi conscience que face à l'augmentation des exigences de la société, notamment avec **l'apparition des nouvelles technologies**, l'illettrisme est à considérer comme un problème qui va en s'aggravant. On parle alors de fracture numérique !

La difficulté de repérage et de mobilisation des personnes en situation d'illettrisme reste le problème récurrent et un obstacle tout à fait caractéristique de cette problématique qui entraîne un surcoût à prendre en compte. On comprend alors pourquoi la « Lutte contre l'illettrisme » engagée depuis des années soit une fois de plus en 2013 considérée comme grande cause nationale.

Chiffres clés de l'illettrisme

En France : 2,5 millions de personnes concernées :

9 % sont âgées de 18 à 25 ans

15 % sont âgées de 26 à 35 ans

23 % sont âgées de 36 à 45 ans

23 % sont âgées de 46 à 55 ans

30 % sont âgées de 56 à 65 ans

1998 - 2013 : 15 ans de mutations pour le Centre de formation

L'État, les Régions, et les entreprises sont les principaux acteurs de la formation professionnelle continue mais leurs missions réciproques et leurs modes de fonctionnement ont bien changé en quelques années. Geneviève Le Scoarnec, Directrice du Centre de formation depuis la création de l'Amisep en 1998, est bien placée pour évoquer les principales mutations survenues et dont elle a dû manager les adaptations avec son équipe de direction.

La formation professionnelle hier

Geneviève, pouvez-vous rappeler l'organisation de la formation à vos débuts, avant les lois qui ont donné plus de pouvoir aux Régions dans ce domaine?

Au départ, c'était l'État qui détenait la compétence exclusive en matière de formation professionnelle continue. Pour nos actions de formation professionnelle et de promotion sociale financées par l'État, le code du travail mettait en place une démarche de subventionnement qui était versée sans mise en concurrence.

Sur le plan juridique, cela signifiait que l'État n'avait ni l'initiative ni la responsabilité de la demande. Il répondait à une sollicitation de l'Amisep pour participer financièrement à un projet. Un rapport final rendait compte du projet financé, afin de s'assurer que la subvention versée n'avait pas été détournée de son objet.

Une démarche en partenariat

Dans les faits, l'État nous sollicitait en tant qu'organisme de formation pour que nous élaborions un projet à partir d'une analyse globale, d'un besoin repéré. Les relations étaient partenariales et de proximité, basées sur des échanges et dépendaient clairement de l'ancrage territorial de l'offre au sein d'un réseau construit au fil des années et de la reconnaissance professionnelle acquise auprès des pouvoirs publics pour les actions et le travail réalisés.

La formation professionnelle aujourd'hui

Le Centre de formation Amisep *est situé au premier étage du bâtiment.*

• Jean-Claude, comment fonctionne le système de formation ?

Deux éléments clef de la politique de la formation professionnelle entre 1998 et aujourd'hui ont, en se conjuguant, modifié substantiellement les modes d'articulation des organismes de formation avec les Pouvoirs publics ainsi que la nature même des formations. Notre Centre de formation Amisep n'a pas échappé à ces évolutions et a dû, comme les autres, s'adapter sous peine de disparaître !

Geneviève Le Scoarnec *directrice du Centre de formation entourée de* ***Virginie Aranda*** *cheffe de service et de* ***Jean-Claude Kerjouan*** *directeur adjoint.*

La Région pilote la formation

Après la loi quinquennale du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle qui confie aux Régions la formation continue en faveur des jeunes de moins de 26 ans, c'est la loi du 17 janvier 2002 qui étend le Plan régional de formation à la formation des adultes. La Région devient alors le pilote de l'ensemble de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, en liaison avec l'État et les partenaires sociaux.

Soumis au code des marchés publics

Par un décret du 7 mars 2001, le nouveau code des marchés publics (article 30) fait entrer la formation professionnelle dans son champ au titre des prestations de fournitures et services. Il constitue ainsi le cadre de référence de l'achat de prestations de formation pour la commande publique. Dés 2001, la Région Bretagne devient le pilote de l'ensemble de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, en liaison avec l'État et les partenaires sociaux et **applique les procédures d'appel d'offre** pour les achats de prestations de formation selon les principes du code des marchés publics à savoir : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

• Virginie, quelles en sont les enjeux pour le Centre de formation Amisep ?

Nous avons l'obligation de nous adapter à ces nouveaux modes de contractualisation au risque de perdre des actions au profit d'opérateurs privés ou plus rompus que nous aux procédures de mise en concurrence et organisés en conséquence. Nous sommes confrontés à la nécessité de répondre à des cahiers des charges très pointilleux, d'être les meilleurs sachant que le choix du prestataire se fera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction d'un certain nombre de critères ; le critère prix n'étant pas prédominant mais restant obligatoire.

De partenaire nous devenons simple prestataire

•Geneviève, qu'est-ce qui a le plus changé ?

La modification de ces modes d'achat public a carrément inversé nos modes de relations avec les pouvoirs publics. Aujourd'hui, c'est la Région qui prend l'initiative et la responsabilité comme maître d'ouvrage du marché puisque c'est elle qui passe une commande pour répondre à ses besoins ! Nous, **organisme de formation, nous sommes devenus prestataire.** Nous n'avons pas droit de regard sur l'élaboration du cahier des charges. Les contrôles de service fait portent sur les modalités d'exécution de l'action au regard de la réponse technique pour laquelle nous avons obtenu le marché.

Les relations sont devenues descendantes. L'aspect juridique lié au respect des procédures de marché public traverse nos échanges et les rend très formels.

• En fait, c'est la nature même de la formation qui a changé en quelques années.

C'est exactement ce qui s'est passé et qui se manifeste par trois changements essentiels qui révolutionnent nos pratiques antérieures :

-la modélisation des formations qui fait peu de place à l'innovation,

-l'apparition d'organismes entraînés à répondre aux marchés publics quel que soit le type des formations et les territoires des lots proposés,

-la marchandisation de la formation dont le prix reste la valeur aléatoire mais de référence entre l'offre (prix proposé par l'Organisme de formation) et la demande (prix calculé par le commanditaire lors de l'évaluation du rapport qualité/prix) !

Exemple des changements radicaux pour les actions de formation de lutte contre l'illettrisme.

Autrefois subventionnées par la Direction Régionale du travail et la Région, à partir de l'expertise directe du réseau breton des ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme, ces actions font l'objet **depuis 4 ans d'un marché** national passé par l'État.
Ce marché est soumis à concurrence selon le code des marchés publics et décliné dans toutes les régions selon le même cahier des charges (excepté en région Bretagne où ce cahier des charges a été réalisé conjointement entre l'État et la Région).

Conséquence : disparition des dispositifs spécifiques des ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme, cahier des charges élaboré par des fonctionnaires où l'illettrisme est noyé dans des normes européennes, méconnaissance des particularités locales et pédagogiques, inexistence de la fonction de « bénévole-formateur », complexité des modalités d'accueil des stagiaires inadaptées à leur problématique (ils doivent avoir plusieurs RV avant d'entrer en formation), durcissement des conditions d'accueil (obligation d'être inscrit comme demandeur d'emploi excluant par exemple les personnes à la maison).

Résultat : Nette diminution du nombre de personnes bénéficiant d'une formation de lutte contre l'illettrisme depuis la mise en oeuvre de ces marchés !

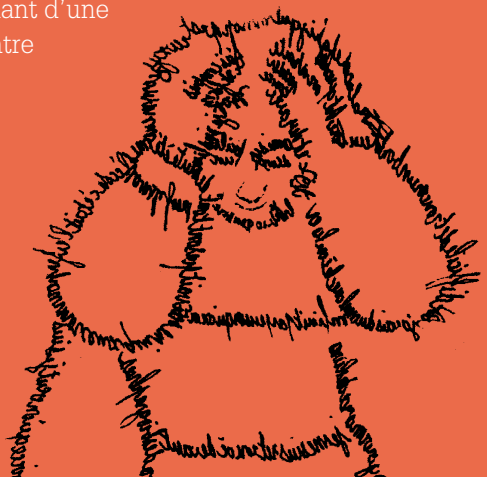

Illustration Patrice Chappet

Histoire en chiffres

en 1998

2 sites de formations

10 actions de formation
12 salariés
419 stagiaires

en 2012

12 sites de formations

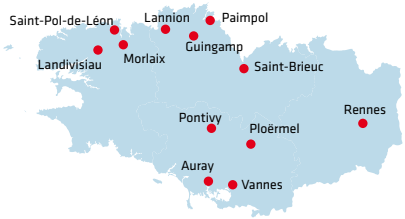

27 actions de formation
50 salariés
3018 stagiaires

Chiffre d'affaires

2012
1 945 879 €

2005
911 653 €

Résultat

2012
27 427 €

2005
4 371 €

Objectifs, pédagogie et axes centraux de la formation

L'objectif du Centre de formation s'inscrit dans le projet associatif mis en œuvre par l'Amisep et dont les principes sont définis à l'article 1 de sa Charte :
« Contribuer à la satisfaction des besoins de santé, d'éducation, d'insertion, de formation, de sport et de loisirs de la population jeunes et adultes du Morbihan et des autres départements.
Accorder toujours, dans ses actions, priorité aux personnes les plus démunies de notre société pour qu'elles s'y inscrivent socialement et/ou professionnellement. »

Public accompagné
Le Centre de formation s'est spécialisé **dans la mise en œuvre d'actions de mobilisation, d'orientation, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi pour un public diversifié, jeunes et adultes.** Une cinquantaine de formateurs intervient dont 2/3 sont en CDI près de :
- Demandeurs d'Emploi dans le cadre des programmes du Conseil Régional de Bretagne et/ou du Service Public de l'Emploi,
- Salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, en alternance, en congé individuel de formation, travailleurs handicapés, salariés en contrat aidé,
- Bénéficiaires du RSA,
- Demandeurs individuels.

Les différentes prestations assurées

Les prestations du DRIP, région Bretagne :
11 prestations (POP, PPI, Prefos) sur 12 sites.

Les formations aux compétences clés :
Marchés État/Région Vannes et Auray, diverses conventions de formation individuelles ou de groupes avec des OPCA (UNIFAF, Fongecif Bretagne).

Les marchés de service d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi Bretagne :
Atelier, Trajectoire vers l'Emploi, Objectif Emploi, Mobilisation Vers l'Emploi (Vannes, Auray, Pontivy).

Les prestations d'accompagnement du Conseil Général 56
En direction des bénéficiaires du RSA et des chantiers d'insertion.

l'Europe s'engage en Bretagne avec le FSE

pôle emploi

Région Bretagne

Morbihan Conseil général

4 domaines de compétences développés

La mobilisation des moyens humains, techniques et pédagogiques a permis au Centre de formation d'inscrire ses activités au cœur des dynamiques locales des territoires en matière de formation/emploi et d'acquérir des savoir-faire dans quatre domaines :

1- L'accompagnement socio- professionnel et pédagogique

- Le diagnostic socio- professionnel,
- L'approche socio-éducative (ADVP),
- La mise en lumière des compétences (analyse des parcours, sensibilisation à la VAE),
- L'émergence, la construction et la vérification de projet personnel et professionnel,
- La différenciation pédagogique et l'individualisation des parcours,
- La « transférabilité » des acquis,
- Le suivi et l'évaluation des parcours.

2- L'intervention auprès des entreprises

- Sensibilisation des entreprises à l'accueil du public, aux questions propres à l'égalité professionnelle, la mixité des emplois (argumentaire spécifique),
- Négociation de contrats à partir d'une connaissance des mesures d'aide à l'emploi et de l'élaboration de profil de poste,
- Mise en place d'un cadre pédagogique des stages en entreprise en lien avec des tuteurs.
- Sensibilisation à l'accueil de stagiaires Femme ou Homme dans un environnement « décalé »,
- Démarche tutorale auprès des entreprises pour une fidélisation du réseau.

3- L'interdisciplinarité du personnel de formation

Elle se caractérise par des cursus professionnels diversifiés : conseiller en insertion sociale et professionnelle, psychologue, CESF, formateurs pour adultes sur lesquels se sont développées des compétences spécifiques dans des domaines particuliers : l'illettrisme, les méthodologies d'aide au projet et à la recherche d'emploi, l'accès à l'emploi, les supports créatifs ou techniques, la solidarité internationale et des compétences transversales : le diagnostic, l'évaluation, l'accompagnement socio-éducatif.

4- Le partenariat avec l'environnement local basé sur une coopération avec :

- Le secteur social : assistants sociaux, conseillers en insertion professionnelle, circonscriptions d'action sociale, CCAS, Centres médico-sociaux…,
- Les secteurs associatifs, sportifs, culturels (jeunesse et sports, associations sportives, clubs, artistes),
- Le secteur de la santé,
- Le secteur socio-économique (syndicats, entreprises, secteur de l'IAE),
- Le secteur Orientation/Formation (structures de l'AIOA, Maisons de la Formation et de l'Emploi, Centres de formations qualifiants et pré-qualifiants, …).

L'égalité femme/homme et le développement durable :

deux orientations fortes de la politique régionale emploi/formation et une priorité pour le service dans sa mission de formation et d'éducation à la citoyenneté.

Le service formation s'appuie sur une approche intégrée pour aborder la problématique de l'égalité femme/homme et favoriser la mixité des emplois.
Cette approche consiste à prendre systématiquement en compte les conditions, les situations et les besoins des femmes et des hommes dans l'ensemble des contenus et des activités des formations.
Exemple : La mixité des emplois est mise en œuvre en favorisant des situations de découverte des métiers et des postes de travail qui « cassent » les représentations sexuées des métiers et des fonctions.

Un module plus spécifique de sensibilisation à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est systématiquement proposé lors des formations.
L'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif démocratique de société à traduire en actes quotidiens.

La thématique du développement durable et solidaire est inscrite depuis 2006 dans l'ensemble des formations mises en place au service formation Amisep dans le cadre du DRIP.
Elle est un axe pédagogique central sur les PPI puisqu'elle s'inscrit dans un objectif d'initiation à la citoyenneté. Elle permet de mener des actions porteuses de sens et valorisantes pour nos publics : Nettoyage de plages, conception d'un sentier d'interprétation à Belle-Île, chantier de solidarité internationale au Mali…

La Prestation Préparatoire à l'Insertion (PPI) :
première marche d'une évolution

Cette formation, financée par le Conseil régional, d'une durée d'environ six mois accueille majoritairement des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le but premier est de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.
La démarche pédagogique est individualisée mais comprend aussi des actions collectives. Chaque jeune suit un parcours de formation défini en fonction de ses besoins et participe à différents modules comme celui de la vie quotidienne ou l'égalité homme femme.

Retrouver confiance en soi
Dans la majorité des témoignages des jeunes, le mot « confiance » revient. Ils ont eu besoin de cette étape pour travailler sur eux, avoir une meilleure estime d'eux-mêmes. Ce temps leur est essentiel pour pouvoir se projeter dans un avenir professionnel. Cette reprise de confiance est rendue possible grâce aux différents modules mis en place et plus particulièrement grâce à celui des mises en situation et celui des projets collectifs.
Les mises en situation permettent aux jeunes d'être dans un contexte professionnel plus sécurisant. Ils acquièrent des prérequis nécessaires à leur entrée dans le « monde de l'entreprise », comme la ponctualité, le respect des consignes, la prise d'initiatives.
Ces « chantiers école » servent d'outil d'évaluation et permettent aux jeunes d'avoir un autre regard sur eux-mêmes et sur leurs capacités.

Deux mises en situation bénéfiques

La construction d'une yole « La Fée du Traon »

L'atelier de construction

En 2010, il est proposé aux jeunes de la Prestation Préparatoire à l'Emploi de participer au projet de construction d'une yole de Bantry, la Fée du Traon.
Pendant près de 9 mois, les stagiaires ont aidé les bénévoles de cette association dans des tâches de peinture, de ponçage et manutentions diverses. La mise à l'eau de la yole a eu lieu les jours précédents la semaine du Golfe en 2010. En échange de cette aide, les jeunes ont pu naviguer sur la yole et s'initier à la navigation.
Ce partenariat se poursuit tous les ans. Les stagiaires réalisent l'entretien de la yole tous les mercredis avant sa mise à l'eau pour la Semaine du Golfe.
Pour Camille Guiruy, bénévole, *« Les jeunes réalisent des travaux d'entretien très importants, et qui sont parfois difficiles. »*
Michel Desplat précise *« Ils ne rechignent pas aux tâches parfois ingrates qui leur sont confiées, ils sont volontaires et font preuve de capacité d'adaptation. »*
Ce dernier propose aux jeunes de travailler sur l'entretien de plates. En effet, un nouveau partenariat est mis en place avec l'association TyPlates : *« Les jeunes font preuve de courage, c'est pourquoi, je leur propose de s'ouvrir à un autre type de bateau ».*

Enfin, selon Pierre Sotta, président *« L'aventure n'aurait pas pu se poursuivre sans les jeunes, le mercredi on travaille dans une bonne ambiance, c'est convivial ».* Cette année, ils participeront en plus à la semaine du Golfe.

Sortie sur la yole « La fée du traon »

« Grâce à cette formation, j'ai retrouvé un rythme de vie et de la stabilité »

Sophie

Entretien de deux sites avec Bretagne Vivante

Depuis Décembre 2012, le centre de formation a contractualisé une convention de partenariat avec l'association Bretagne Vivante. Les mises en situation se réalisent sur deux sites : une à la réserve naturelle du marais de Séné et une à la réserve de Pen En Toul de Larmor Baden.

Les travaux sur ces deux lieux consistent à entretenir les sites : débroussaillage, pose de grillage, réparation de chemins en caillebotis... En échange du travail effectué, les agents du patrimoine transmettent aux jeunes leur connaissance du monde de la faune et de la flore.

Entretien de la réserve naturelle du marais de Séné.

Des temps d'observation de la nature sont organisés. Les stagiaires apprécient le contact avec la nature et voient l'intérêt de leur travail. Ces journées sont source de « stimulation » et créent une dynamique au sein du groupe, qui permet à chacun d'eux d'en retirer une énergie positive.

Une dynamique de projets collectifs

Au cours de l'action de formation, différents projets collectifs sont menés afin de créer un fil conducteur et de mettre les jeunes au sein d'une dynamique collective.

De plus, « mener un projet ensemble » c'est apprendre à mener un « projet pour soi ». Les jeunes gagnent de la confiance en eux et acquièrent des savoirs transférables.

Pachamama
ferme éco-citoyenne

En 2012, les jeunes alréens en partenariat avec l'association « Pachamama » ont réalisé une vente de T-Shirts, sérigraphiés avec les logos, créés par ces derniers, comme par exemple « I Love DD ».

Remise de la recette de la vente des T-Shirts *au profit du CCFD.*

Un exemple de partenariat incontournable
avec la Mission locale du Pays de Vannes

mission locale
PAYS DE VANNES
accompagner les 16-25 ans vers l'emploi

Le 20e anniversaire de l'ouverture de la Mission locale du « Pays de Vannes » au service de 26 communes, offre l'occasion de faire le point sur la collaboration étroite qui existe entre le Centre de formation de l'Amisep et cette Mission locale de 20 salariés (équivalents temps plein) qui accompagnent environ 2500 jeunes.

Cette collaboration est une nécessité du fait que les deux organismes ont pour rôle d'accompagner vers l'emploi le même public jeune. Geneviève Le Scoarnec, Directrice du Centre de formation depuis la création de l'Amisep, atteste *« qu'une collaboration étroite et franche existe depuis les origines entre nos deux organismes. Cette continuité de notre travail en commun a été facilitée par la relative stabilité des personnels de nos deux structures. Bien nous connaître facilite les choses et fait gagner un temps précieux. »*

Nos rôles sont complémentaires

La Mission locale doit garantir la continuité de l'accompagnement global du jeune : diagnostic, proposition d'un éventail de mesures pour remédier aux difficultés à surmonter, suivi du parcours et évaluation. Le Centre de formation est un partenaire qui, a un moment donné du parcours du jeune, et sur prescription de la Mission Locale, met en œuvre, au sein d'une prestation de formation, une démarche pédagogique adaptée à la situation du jeune. La nécessité de travailler en concertation est donc évidente.

Florence Riousse, Directrice de la Mission locale vannetaise confirme cette synergie : « *Une confiance réciproque résulte de l'habitude de travailler ensemble dans la clarté et le professionnalisme mutuel. Cette confiance permet de faire le point, entre nous, en toute franchise pour améliorer les parcours proposés aux jeunes* ». Elle reconnaît aussi que « *le fait d'être affrontés aux mêmes bouleversements et obligés d'innover sans cesse face à un public qui change beaucoup et qui change vite, nous invite à nous serrer les coudes pour aller de l'avant pour coller au mieux aux réalités.* »

Ce public jeune, incarnation d'une culture nouvelle, déconcerte souvent les personnes qui ont mission de les préparer à un emploi mais déroute également les professionnels des entreprises qui procèdent aux entretiens d'embauche mais tout autant les personnels des autres générations quand les jeunes arrivent dans leurs équipes.
Face à ces constats, la Directrice de la Mission locale du Pays de Vannes et son équipe, ont profité de 20e anniversaire, pour faire intervenir au cours d'une soirée- débat M. Daniel Ollivier, co-auteur du livre : « Génération Y, mode d'emploi –Intégrez les jeunes dans l'entreprise ». Sujet oh ! combien d'actualité quand on sait le fossé culturel existant entre l'ancienne et la nouvelle génération. Cette soirée a été très enrichissante, soirée à laquelle Geneviève Le Scoarnec était conviée en tant qu'intervenante à la table ronde qui prolongeait la conférence.

Daniel Ollivier *le conférencier. et les membres de la table ronde dont Geneviève Le Scoarnec. À leurs côtés le conseiller régional Gildas Dréan et la déléguée au Point région Nathalie Guidoux.*

Une Mission Locale : structure d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

→ Elle permet :
d'évaluer les capacités et les connaissances,
de construire un projet professionnel,
d'établir un parcours de formation,
d'accéder à une qualification,
de maîtriser les techniques de recherche d'emploi,
de s'intégrer dans le monde de l'entreprise,

→ des services :
un espace documentation,
un accès internet,
des réponses à des questions sur : le logement, la santé, les loisirs, le transport...

→ et aussi :
un accompagnement personnalisé,
un réseau de partenaires,
des services spécifiques : atelier de recherche d'emploi, mises en relation sur des offres d'emploi, l'adhésion à une mutuelle santé,
une aide pour accéder aux activités sportives ou culturelles dans le secteur associatif.

Zapping sur « la génération Y »

L'Expression « génération Y » désigne la nouvelle génération qui arrive sur le marché du travail et dont les nouvelles valeurs déroutent bien sûr les « baby boomers » mais déboussolent aussi ceux de la génération précédente, la « génération X. »

Pour compléter la conférence « Mais qui se cache derrière la génération Y ? », et pour accompagner au mieux les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, la Mission locale a élaboré un questionnaire sur la thématique jeune/entreprise/monde du travail.

Voici, ci-dessous, un condensé de caractéristiques de cette « génération Y ». Il est vital d'être conscient de sa culture pour accompagner les jeunes dans leurs démarches vers l'emploi et construire avec elle une vie sociale et professionnelle harmonieuse.

PATRON, puisque vous êtes debout à me surveiller, vous voulez pas en profiter pour aller me chercher un coca...
J'bosse mieux avec un coca.
ÉRIC APPÉRÉ

L'activité professionnelle
n'est pour eux qu'un élément de l'ensemble de leur vie.

Ils revendiquent le droit d'être ce qu'ils sont, et leur identité s'exprime à travers des
codes vestimentaires
qui ne sont pas tout à fait ceux de l'entreprise.

Ils sont capables de faire
plusieurs choses en même temps.
Travailler en écoutant de la musique fait partie des exigences souvent formulées.

Ils fonctionnent **en temps réel.**
Le manager est jugé sur sa capacité à réagir vite. Une heure de réunion c'est trop long. Trois jours pour attendre un compte rendu... c'est une éternité.

Ils sont les enfants des 35 heures.
L'heure c'est l'heure...
et cette règle fait partie intégrante du contrat.

Ils ont intégré
la mobilité professionnelle
et pour eux ce n'est pas une fatalité.

Ils ont besoin de
variété dans l'activité professionnelle.
Ils sont demandeurs d'une plus grande innovation dans les pratiques. Souvent ils contestent la lourdeur des procédures.

Le manager est là pour
développer leurs compétences.
Il a une fonction d'imprésario et de promoteur de leur talent. Attitude perturbante pour les personnes éduquées dans le respect des anciens et du statut.

Pour en savoir plus, lisez

« Génération Y, Mode d'emploi, Intégrez les jeunes dans l'entreprise ! »
Daniel OLLIVIER et Catherine TANGUY
Éditions De BOECK

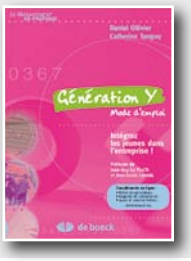

Le Chantier-École : un tremplin formation/emploi

Cette démarche d'insertion en vue d'un accès à l'emploi implique deux services de l'Amisep : Ti-Liamm, porteur du projet et le Centre de formation chargé de l'accompagnement socio-professionnel. Elle concerne des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans expérience professionnelle suivis par la Mission locale.

Le territoire de Vannes comporte un site de renouvellement urbain identifié sur le quartier de Ménimur qui nécessite des opérations de travaux notamment dans le second œuvre du bâtiment. Pour répondre à cette exigence d'insertion des publics éloignés de l'emploi, Amisep par le biais du CHRS Ti liamm a créé un Chantier école qui a pour missions de former des personnes éloignées de l'emploi au métier de peintre et de les accompagner dans une démarche d'insertion professionnelle favorisant l'accès à un emploi durable.

Les trois composantes du Chantier-École :

- **Production** sur les chantiers (rénovation de logements de Vannes Golfe Habitat),
- **Formation professionnelle** en partenariat avec le CFA bâtiment pour préparer les salariés au certificat de compétences professionnelles de peintre,
- **Accompagnement socioprofessionnel** assuré par le Centre de formation de l'Amisep.

L'accompagnement socio-professionnel

Cet accompagnement socioprofessionnel assuré par le Centre de formation Amiep fait partie intégrante et structurante du Chantier-École. Il a pour objectif de soutenir et de favoriser l'évolution et la progression de la personne dans son parcours personnel et professionnel. Il est assuré par le conseiller en insertion du service formation.

Le cadre de l'accompagnement proposé par le référent du chantier et le conseiller en insertion est à la fois souple et sécurisant. Ce cadre favorise la réalisation de la production attendue, la stabilisation des personnes ainsi que l'acquisition de compétences sociales et professionnelles.

LES PARTENAIRES DU CHANTIER-ECOLE :

- la DIRECCTE,
- la DDCS, la Région Bretagne,
- le CG 56, la VILLE de Vannes,
- Vannes Golfe Habitat,
- le CFA bâtiment,
- la Mission locale du Pays de Vannes.

« Le chantier m'a servi à sortir la tête de l'eau. J'ai trouvé du travail en peinture et j'ai réappris à faire des démarches. »

Didier sorti du chantier en 2012

Un accompagnement en plusieurs étapes pour prendre le temps de bien définir, négocier le projet avec chacun et l'accompagner sa démarche

→ Session initiale de présentation et d'information collective, lors de laquelle sont notamment abordés certains thèmes professionnels et sociaux.

→ Diagnostic et contractualisation : établissement d'un contrat d'objectifs avec chaque salarié, trame d'un suivi individualisé.
Il s'agit notamment de repérer les freins à l'emploi, les problèmes posés, de relever les points faibles et forts, afin d'envisager des solutions adaptées à une insertion professionnelle durable.

→ Suivi personnalisé, reposant sur des entretiens individuels formels et/ou informels.

À chaque étape, l'accompagnement se déroule en partenariat avec les réseaux de professionnels, les acteurs locaux, les institutions, les autres structures d'Insertion.

Au pays de Ploërmel, le centre de formation, acteur de formation des salariés de trois chantiers d'insertion

Depuis 3 ans, 26 salariés des trois chantiers d'insertion : Chantier Maraîchage-Bio, Nature et Patrimoine et Comptoir des Rues bénéficient de modules de formation adaptées à leurs besoins personnels et professionnels.

Certains ont plus besoin d'aide pour une meilleure gestion de leur vie quotidienne ou pour mieux réussir les tâches demandées dans leur travail au sein des chantiers et tous veulent maîtriser les démarches d'accès à l'emploi.
Ces temps de formation qui ont pour objet le développement des compétences clés sont financés par UNIFAF* dans le cadre d'un marché intitulé « Formations aux compétences clés » pour des salariés des entreprises privées du secteur médico-social. Le Service formation Amisep a obtenu pour le Morbihan ces temps de formation. Ils sont pilotés par Annick Borg, formatrice et spécialisée dans le domaine de l'illettrisme.

Annick Borg *accompagne Frédéric*

** Unifaf : Organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter et gérer les fonds de la formation professionnelle continue des entreprises de la Branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif.*

Les étapes

Un premier temps consiste à bien informer tous les encadrants des chantiers sur les objectifs et les contenus de cette formation proposée aux personnes qu'ils accompagnent sur les chantiers.
Ensuite, une nouvelle étape consiste à présenter les propositions de formation à tous les participants des trois chantiers. Puis au cours d'un entretien personnel avec la formatrice, les personnes définissent leurs besoins et leurs attentes pour leur vie quotidienne, professionnelle et leur accès à l'emploi.

Les compétences clés

Environ 30% des participants souhaitent améliorer leurs connaissances de base en français et calcul pour pouvoir faciliter leurs démarches administratives courantes et mieux gérer leur budget.
Beaucoup souhaitent maîtriser l'outil informatique pour s'informer sur les voies d'accès à l'emploi. Grâce à des logiciels adaptés Ils peuvent, en autonomie avec une auto-évaluation, renforcer leurs connaissances de bases, enrichir leur vocabulaire et leur expression. Il permet également à beaucoup de se familiariser avec des termes et des signes qui leur faciliteront la préparation théorique de leur permis de conduire indispensable pour accéder à un emploi, en particulier en milieu rural.
À chacun ses besoins : un stagiaire se fait accompagner pour bien rédiger et présenter le roman qu'il écrit.
Concrètement cette formation par groupe de 7 ou 8 personnes se déroulent sur 10 semaines.

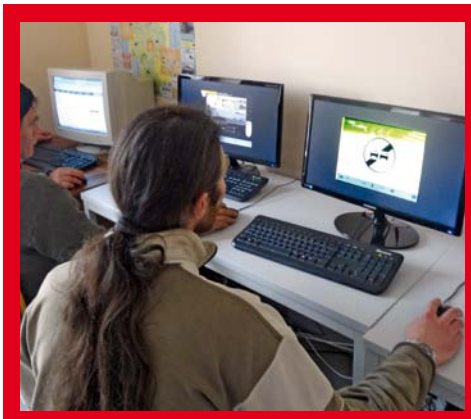

« Moi qui n'ai pas d'ordinateur chez moi, je suis content d'apprendre à m'en servir. D'une manière vivante j'enrichis mon vocabulaire et ce sera plus facile pour passer mon permis. »

Mickaël

« Je sais maintenant utiliser la caisse enregistreuse et rendre la monnaie. »

Alban

Remédier aux inégalités par la formation : un long combat

La longue implication de notre association dans le domaine de la formation s'est déroulée dans un contexte économique, social et environnemental de plus en plus dérégulé, mondialisé et fragile. Nos convictions, notre engagement et notre expérience sur le terrain nous amènent à penser que le travail social qui s'est inscrit dans cet environnement pourrait être au bord de la rupture. Le fossé s'accentue entre une population qui augmente ses richesses et une population qui plonge de plus en plus dans la précarité, la pauvreté voire la misère.

Inégalités dans le domaine de l'accès à la formation professionnelle

Les réformes successives de la formation continue pour permettre le droit à la formation pour tous tout au long de la vie n'ont pas eu un effet substantiel sur les personnes de bas niveaux de qualification.

Bénéficiaires de la formation professionnelle
Cadres supérieurs **35 %**
Ouvriers **17 %**
Observatoire des inégalités juillet 2012

Inégalités entre les femmes et les hommes

Des progrès sont mesurables. Les femmes sont aujourd'hui massivement présentes sur le marché du travail, représentant presque la moitié de la population active.
À l'école comme à l'université, elles sont plus nombreuses que les hommes et y réussissent mieux. De plus en plus diplômées, elles progressent dans des professions prestigieuses, poursuivent leur carrière tout en devenant mères de famille.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un enjeu de société majeur. L'égalité est un droit fondamental, un principe républicain. Sa mise en œuvre est d'abord une question de justice. Elle représente également un atout pour le développement de notre société.

Les inégalités sont tenaces :

- un taux de chômage encore plus élevé pour les femmes.
- un écart de rémunération entre 10 et 15 %
- un accès plus difficile aux postes de décision.
- une concentration des femmes dans certains secteurs et certaines professions.
- un temps partiel beaucoup plus souvent imposé aux femmes.
- une prise en charge de la vie familiale et domestique qui pèse encore sur les femmes.

Les inégalités demeurent fortes, les violences et le sexisme perdurent, la division des rôles reste la norme.

46e **c'est le rang de la France au niveau mondial** pour l'égalité femmes/hommes

Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes

La précarité dans l'emploi frappe d'abord les plus jeunes : 32,3 % des actifs occupés de 15 à 29 ans sont en contrat à durée déterminée (CDD), contrats aidés, stages ou sont en apprentissage, contre 7,7 % des 30-49 ans.
Leur inexpérience, mais aussi leur arrivée dans une période plus difficile où chacun s'accroche à son emploi explique en partie cette précarité dans l'emploi. Même avec des salaires inférieurs, l'entrée dans le monde du travail reste un parcours d'obstacles, souvent fait de stages nombreux et de longues périodes de précarité.

Situation des jeunes actifs
63,2% en CDI
4,2 % en intérim contre 1,5% des 30- 49 ans
17,3% en CDD contre 5,2% des 30- 49 ans

Chômage des jeunes en Bretagne mars 2013
37 300 Chômeurs de moins de 25 ans
soit 16,8% (augmentation en 1 an de 11,8%)
Source La Dares

Quelle solution ?

Un nouveau paradigme de la croissance s'impose ! Il est urgent d'inscrire les politiques sociales dans un véritable projet de société. Il est nécessaire de se poser la question d'un autre modèle de société, inversant les valeurs actuelles de croissance consumériste en redonnant une réelle place à l'homme, fondée sur des valeurs démocratiques, sociales et économiques respectueuses des hommes et de l'environnement.

C'est une autre croissance, inclusive, durable et équitable qui sera l'enjeu de la société de demain et le travail social aujourd'hui doit être, il nous semble, porteur de cette transformation ! Apportons notre contribution à notre place car comme Vaclav Havel l'écrivait après la chute du Mur :
« Même s'il n'a aucun pouvoir, même s'il n'a pas la moindre importance, chacun de nous peut changer le monde. »

La certification ISO 9001 acquise pour nos trois ESAT

L'exigence de qualité par le professionnalisme de toutes nos prestations.

Extrait de la charte assiociative Amisep

La longue démarche entreprise pour la certification ISO 9001 a connu une issue heureuse.

Pourquoi avoir entrepris cette démarche ?

Pour pérenniser notre mission qui est de fournir du travail aux travailleurs handicapés, il fallait trouver un moyen de garantir officiellement la qualité de ce que nous réalisons dans les ESAT. L'obtention de cette certification internationale (ISO 9001) est un moyen de prouver que nos ESAT sont organisés de manière réfléchie, afin de réaliser des produits et des prestations d'un niveau de qualité suffisant par rapport aux exigences des clients qui achètent leurs produits et leurs services. Cette démarche est une garantie pour eux que l'ESAT travaille à un bon niveau de qualité. Plusieurs professionnels qui sont eux-mêmes certifiés, exigent cette certification pour continuer à travailler avec nous.

Quelles sont les garanties offertes pour les clients?

Certifiés nous attestons auprès de nos clients :
- que nous leur délivrons des produits et des services conformes à leurs exigences et à leurs attentes,
-que nous nous sommes organisés pour améliorer en continue la qualité de notre production en prenant en compte les besoins et les attentes de nos clients,
-que nous répondons aux obligations réglementaires et légales qui relèvent de nombreux textes : code du travail, du commerce, de l'environnement, de la santé, et qui prennent en compte l'hygiène et sécurité des travailleurs.

Comment s'est déroulée la démarche de préparation?

La certification a été délivrée par une société indépendante (DetNorske Veritas Business Assurance France, dans notre cas) qui est venue « auditer » les 3 ESAT.
Pour nous préparer à cet audit, nous avons fait appel au Cabinet du Consultant Jean-Paul Pioger de Vannes. Au cours de séances de travail de demi-journée - en présence de Dominique Marcillat, responsable qualité à l'Amisep, des cadres de direction et des « pilotes d'activité » de chaque site - les activités ont été analysées en partant de la « Commande du client jusqu'à la délivrance du produit au client » ; des améliorations ont été proposées et surtout une organisation a été mise en place pour veiller à poursuivre cette « amélioration continue » de la qualité. Elle a pour but d'éviter toute « défaillance » sur la qualité des produits.

Comment s'est passée la certification ?

Un certificateur agréé par l'organisme DNV a évalué notre organisation vis à vis de la norme ; il a mesuré les écarts, relevé les bonnes pratiques et proposé des pistes d'amélioration. **Son avis positif rendu, nous avons obtenu la Certification ISO 9001 pour les activités de production des 3 ESATS de l'Amisep et ce pour trois ans**.

Les activités socio-économiques concernées

→ À la Gacilly

ESAT Les Menhirs-Amisep

• Blanchisserie • Atelier de conditionnement
• Espaces verts

→ Au Roc Saint-André

ESAT Le Phare-Amisep

• Espaces verts • Sous-traitance industrielle
• Restauration collective

→ À Crac'h

ESAT SAINT GEORGES-Amisep

• Lavage de voiles • Maraîchage • Sous-traitance industrielle • Atelier couture • Floriculture
• Blanchisserie

« Actions de Remobilisation »
nouveau dispositif au Service Kerlann de Lannion

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion du 5 Mars 2010 et du Programme Territorial d'Insertion du 15 décembre 2011, auxquels nous avons participé, concernant l'analyse des besoins, le Conseil général du 22 a souhaité mettre en œuvre à titre expérimental (2012/2014) un nouveau dispositif dénommé « Actions de Remobilisation ».
Au service Kerlann, nous étions en attente de ce dispositif. En effet, depuis plusieurs années nous avions observé une évolution du public recruté par nos chantiers d'insertion. Aujourd'hui les attentes d'insertion durable, de parcours vers l'emploi se sont renforcées ce qui ne nous permet plus de recruter des personnes plus éloignées de l'emploi. Une étape préalable était à construire !
En réponse aux besoins du territoire du Pays du Trégor Goëlo l'Action Remobilisation est mise en œuvre sur les villes de Lannion et Tréguier.

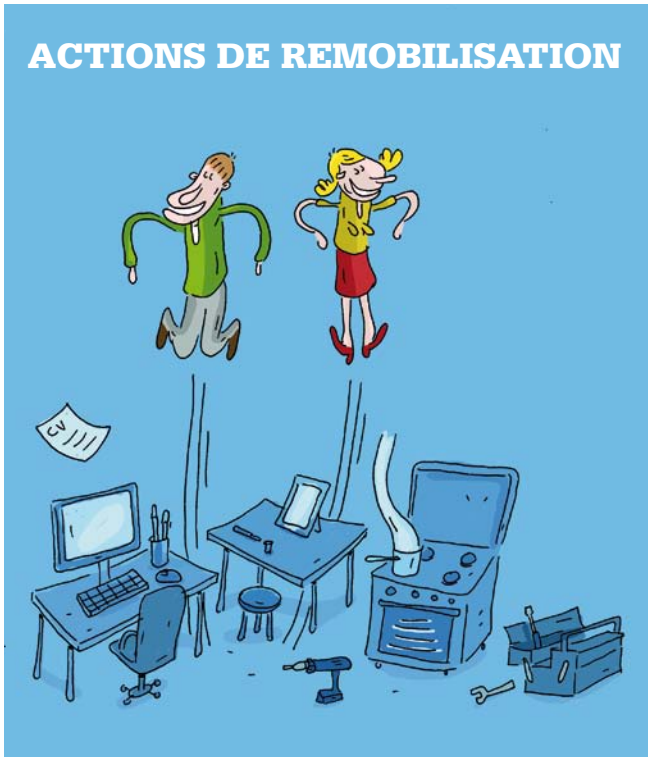

L'ACTION EN BREF

Objectif : esquisser les étapes d'un parcours socioprofessionnel

Lieu : 4 bd Mandés France à Lannion

Nombre personnes : 30/40 (par groupes de 10)

Durée : 4 mois

Organisation : 3 jours/semaine soit 15 semaines

Programme réalisé avec la participation de :

Conseil Général
côtes d'Armor
Fonds social européen

Public visé et objectif
Cette action s'adresse aux bénéficiaires RSA éloignés temporairement de l'emploi avec pour objectif de leurs permettre d'envisager (à nouveau) une inscription active dans un parcours socio professionnel.

Deux axes développés
Cette action est un espace temps, premier maillon d'un parcours vers l'emploi, consacré au développement d'un projet personnel, social et professionnel comprend deux axes :

- **des activités techniques attractives** afin que chaque usager se réapproprie et valorise son potentiel.
- **des activités thématiques informatives** (santé, image de soi/bien être, emploi, métiers, informatique) afin de favoriser une projection d'insertion socioprofessionnelle).

En images...

Création d'accessoires et objets

Moyens utilisés

L'action se déroule dans des locaux loués auprès de la Mairie de Lannion. Ces locaux ont été entièrement réaménagés grâce aux compétences développées dans le cadre du nos chantiers d'Insertion par l'Activité Economique (IAE.)
C'est un lieu agréable, fonctionnel et équipé tant au niveau des conditions d'accueil que du matériel indispensable à la réalisation des activités et des objectifs fixés.

Rénovation
et customisation
de mobilier

En bref... À Vannes

Remise des clés d'une résidence pour gens désocialisés

Georges André, président de Vannes Golfe habitat (4e à gauche) remet symboliquement les clés de la résidence à Michel Le Bartz, directeur général-adjoint de l'Amisep.

Symboliquement, début mai Georges André, président de Vannes-Golfe-habitat a remis les clés de la résidence à Michel Le Bartz, directeur général adjoint de l'Amisep. « *Cette maison relais permettra d'assurer le suivi social de personnes isolées, qui ont du mal à vivre en logement HLM classique. On sait que c'est indispensable pour certaines familles* », explique Georges André.

Cet ensemble situé au Clos vert, comprend 20 logements en collectif sur deux niveaux, et cinq petites maisons individuelles. **Sa gestion est confiée à l'Amisep.**

« *Le vrai plus, c'est la présence de travailleurs sociaux vingt-quatre heures sur vingt-quatre* », se félicite le maire de Vannes, David Robo.

Olivier Robert, l'ancien veilleur de nuit de l'Amisep revient à la lumière. Après une formation de neuf mois à l'Institut régional du travail social à Rennes, il prend la responsabilité de la nouvelle résidence sociale du Clos Vert, conçue pour accueillir des personnes isolées et désocialisées, principalement des hommes. « *Voilà 17 ans que je travaille comme veilleur de nuit dans l'hébergement d'urgence. Cette population, je la connais bien , Il y a tout à faire. Le challenge est intéressant. Pour faire ce métier, il faut comprendre les gens, être social dans l'âme sinon c'est pas possible. Je me sens prêt.* »

Les personnels veilleront notamment à ce que les séjours se passent du mieux possible (entretien des logements, relations de bon voisinage...) « *Les maisons individuelles permettront à des hommes seuls, des femmes seules, voire même des couples de recevoir leurs enfants* » précise Michel le Bartz, directeur-général adjoint de l'Amisep.

Pleine satisfaction des clients de l'Épicerie solidaire

« Sans les 70 bénévoles, l'épicerie ne pourrait pas fonctionner »

Nicole Touzé
responsable Amisep de l'épicerie

Cette nouvelle formule de la « Distribution alimentaire » au Pays de Vannes, dont l'Amisep assure la gestion, a débuté le 15 octobre 2012.
Elle est le fruit d'une longue réflexion des acteurs de la Distribution alimentaire », créée en 1990, qui accueillait à Conleau, des personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle sur l'ensemble des 24 communes constituant Vannes Agglo. Les membres d'un comité de pilotage, composé de représentants de la ville de Vannes, du CCAS, de Vannes-Agglo, des travailleurs sociaux, et des bénévoles de l'Amisep, ont défini les orientations qui ont abouti à sa mise en place.
Dans cette Épicerie solidaire, on se croit dans une supérette ordinaire avec ses rayons, ses gondoles et ses 2 caisses. Elle est ouverte aux personnes qui éprouvent des difficultés financières et pour lesquelles les travailleurs sociaux et les CCAS ont évalué leurs droits, à partir du principe du « reste à vivre ».
« En moyenne, nos tarifs correspondent à 10% du prix des surfaces classiques de distribution sauf pour les produits d'hygiène que nous devons acheter et qui sont vendus un peu plus chers » explique Julien Abdelaziz, gestionnaire de l'épicerie, dont il est l'un des 5 salariés. *« On ne les appelle plus les bénéficiaires mais les clients »*, ajoute Yves Ravallec, coordinateur de l'équipe des 70 bénévoles. Les clients ne peuvent venir qu'une fois par mois et sur rendez-vous. *« On évite ainsi l'effet d'engorgement et les longs temps d'attente déplorés unanimement dans notre fonctionnement à Conleau. »* précise Yves Ravallec.

« Pouvoir choisir moi-même ! »

« Le grand avantage de la nouvelle formule c'est que les personnes se servent librement dans les rayons alors qu'avant elles recevaient un panier déjà préparé. » note Nicole Touzé.
Dans l'Épicerie, l'ambiance est détendue. Des bénévoles, tout en veillant à approvisionner et ranger rayons et gondoles, aident éventuellement des clients à faire leurs achats et à tenir leur budget.

« Ici, je me sens moins assistée, c'est une question de dignité. »
Nadine

Un quota mensuel est alloué aux familles pour faire leurs achats :
12 € €par adulte,
24 € €pour un couple
6 € €pour les personnes supplémentaires vivant au foyer.

Clin d'œil

Tous nos encouragements à nos voisins du Secours catholique, qui animent une autre épicerie sociale « Au coup de pouce » à Monterblanc.

Visiblement c'est une réussite car les clients sont satisfaits. Bénévoles et salariés sont heureux de voir le climat dans lequel les choses se passent. L'ambiance sera encore plus « chaude » après l'installation du chauffage programmée pour 2014 !
À l'avenir, l'Amisep envisage de se servir de l'épicerie solidaire comme plate-forme pour former des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de la distribution.

Un plus ! 2 ateliers animés par Nelly, conseillère en économie sociale et familiale

Le mardi : produits ménagers
À partir de produits de base vendus à l'Épicerie fabrication de produits d'entretien.

Le jeudi : cuisine
Préparation de plats à partir des produits vendus à l'Épicerie.

70 bénévoles dans l'action et 5 salariés, au service de 3500 familles

Du lundi au vendredi après-midi, ils sont 70 à se relayer, coordonnés par Yves Ravallec, pour organiser le service. Ils sont 8 le matin pour stocker et approvisionner les rayons. L'essentiel des produits provient de la Banque alimentaire ainsi que de 2 boulangeries qui donnent leur pain de la veille.

***Yves Ravallec** entouré de deux bénévoles*

Une autre équipe de 8 bénévoles s'investit l'après-midi à l'accueil des clients, aux démarches administratives, aux caisses, au réapprovisionnement des rayons et à l'aide éventuelle aux acheteurs et aux hôtesses des caisses.

« L'Épicerie c'est mieux, on est reçu à l'heure, sur rendez-vous et le paiement même symbolique, c'est bien. Ce serait encore mieux si on pouvait venir 2 fois par mois.»

Serge

« Même si avant c'était gratuit, je préfère venir ici acheter, choisir moi-même, comme cela il y a moins de gachis. Prendre rendez-vous, c'est mille fois mieux !»

Lucia

Appel aux bénévoles

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
« La plupart d'entre nous sont des retraités avançant en âge donc la relève est attendue. Que les personnes intéressées par notre action n'hésitent pas à s'informer.
Je reçois les bénévoles potentiels pour qu'ils puissent s'engager en toute clarté et voir avec eux le poste qui leur convient en fonction de leurs disponibilités.
Les personnes peuvent toujours venir faire un essai avant de s'engager à plus long terme. Cet engagement comme bénévoles est source de satisfaction au service des autres mais est également un moyen de créer de nouveaux liens d'amitié avec d'autres. » Yves Ravallec

Contact :

Les personnes qui souhaitent s'investir peuvent contacter
Yves Ravallec → Tél : 06 33 34 98 19

Flash back sur l'inauguration officielle de l'Épicerie le 6 décembre 2012

Ils ont dit :

David Robo, maire de Vannes

« Quand j'ai lancé l'idée d'épicerie solidaire, il y a deux ans, je ne pensais pas rencontrer autant d'obstacles à franchir pour la concrétiser. Aujourd'hui, elle fonctionne et j'en suis très heureux car il y a eu un vrai consensus politique autour de ce projet qui n'est pas un simple lieu de distribution alimentaire mais un vrai lieu d'accompagnement social. »

Pierre Le Bodo, président de Vannes Agglo

« Je me réjouis aussi de l'aboutissement de ce projet qui est l'exemple même d'un projet solidaire, au sens de solidarité générale. Que l'Amisep sache que nous serons toujours à ses côtés pour la soutenir.»

De gauche à droite :
***Pierre Le Bodo**, président de Vannes Agglo*
***Nicole Touzé**, responsable Amisep de l'Épicerie*
***Michel Burban**, Conseil général*
***Jean-Michel Le Roux**, président de l'Amisep*
***David Robo**, maire de Vannes*

MERCI et bon vent à deux acteurs de l'Amisep

Jean-Luc Neillo

administrateur durant 10 ans

Après 10 ans d'engagement, Jean-Luc a souhaité arrêter d'être Administrateur. Il s'est investi en particulier dans la rédaction de notre Charte associative et celle du Bénévolat ainsi que dans l'animation du « Pôle culture ».
Merci d'avoir été une des chevilles ouvrières organisatrices de plusieurs conférences.
Merci d'avoir participé à l'équipe de l'Amisep organisatrice du « forum-spectacle » annuel des réalisations artistiques de l'ensemble des sites de notre Association.

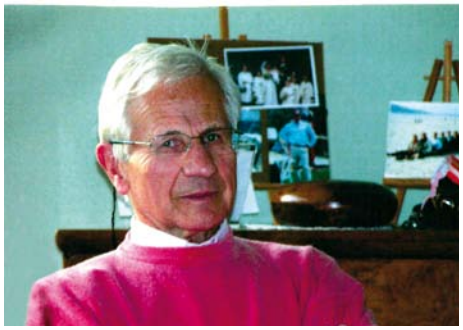

Gérard Le Bourvellec

directeur de l'IEFPA Ange-Guépin

En septembre 2012 Gérard Le Bourvellec Directeur de l' IEFPA Ange Guépin faisait valoir ses droits à la retraite.
M. Le Bourvellec a été recruté en janvier 2005, pour mettre en œuvre avec l'ensemble des salariés un projet ambitieux et novateur, à savoir inclure l'ensemble de l'établissement au sein de lycées ou collèges de droit commun.
Cette mission a été réussie et les objectifs atteints au-delà de nos espérances.
Diriger c'est s'engager et c'est aussi soutenir et partager des valeurs fortes qui portent résolument la personne au centre des projets. C'est un des traits de sa personnalité.

MERCI MONSIEUR GÉRARD !!!

Trois jeunes en contrat d'Emploi d'Avenir à l'Amisep

Signature des contrats Emploi d'Avenir *à la Préfecture de Vannes.*

Les emplois d'avenir sont des contrats spécifiques pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, afin de leur fournir les conditions d'une première expérience professionnelle durable.
Parmi les 12 premiers Emplois d'Avenir du Morbihan signés à la Préfecture de Vannes, une jeune travaille à l'Amisep. Depuis, 2 autres Emplois d'Avenir travaillent à l'Amisep.
L'État finance les contrats d'avenir pendant trois ans, à hauteur de 75% de la rémunération brute mensuelle au niveau du Smic (35% pour les entreprises privées).

À Ploërmel, inauguration officielle de la Maison des Solidarités

Le 22 février, la Présidente de Ploërmel Communauté, Béatrice Le Marre, entourée de la Sénatrice Odette Herviaux et des représentants des associations a inauguré la Maison des Solidarités, située dans le parc d'activités du Bois-Vert. Six associations y sont installées : La Croix-Rouge, la Banque Alimentaire, les Restos du cœur, les Familles rurales, le Secours Catholique et le Comptoir des rues de l'Amisep.
En plus des locaux dédiés à chaque association, des espaces communs ont été conçus : accueil, salle de réunion. Une personne référente, Chantal Coudray, est présente deux fois par semaine pour faciliter la coordination de l'ensemble.
Les associations sont satisfaites de ce regroupement. Il permet de mieux se connaître et de travailler ensemble.
À cette occasion une charte d'accueil a été signée.

Photo © Aurélie Le Moulec

Zoulira Teurki
Chef du service Amisep entourée de ***Michel de la Guerrande****, Administreur Amisep et* ***Béatrice Le Marre****, Présidente de Ploërmel Communauté*

Les manifestations culturelles, leviers de lutte contre l'exclusion

Valoriser la culture comme moyen d'épanouissement des personnes que nous accompagnons.

Extrait de la charte assiociative Amisep

Le Pôle culture et solidarité de l'Amisep continue à favoriser l'accès à la culture à toutes et à tous les bénéficiaires de ses différents services.
Il multiplie les initiatives pour développer l'expression artistique et l'accès à l'offre culturelle, tout en veillant au développement des échanges, des rencontres et à l'ouverture vers les autres.
Parce que la culture est non seulement un droit, mais aussi un levier pour lutter contre l'exclusion, un outil d'éducation et d'insertion, des actions spécifiques sont mises en place au sein du pôle culture et solidarité de l'association AMISEP.

Marée humaine à Pontivy pour la 2e Pondi Parade, le 23 juin 2012

Coordonnée par le Pôle Culture de l'Amisep,

plus de 60 associations

ont animé cet immense défilé qui a envahi les rues, pendant 2h, du Palais des Congrès à la Plaine.

600 participants

Musiciens, danseurs et bénévoles costumés enchaînent les numéros et les chorégraphies, sous les yeux de centaines de spectateurs enthousiastes.

Particuliers, professionnels, soyez solidaires de l'action sociale de l'Amisep, acteur économique

Culture BIO

■ **Vente sur place**
Les Ateliers St-Georges de Rosnarho
à Crac'h

Pour vos achats de fruits rouges et légumes bio, de plantes à massifs, jardinières, suspensions

Contact : 02 97 56 40 10

Magasin ouvert de juin à octobre du lundi au vendredi de 10h30-12h30/14h – 18h
(fermé le mercredi à midi)

■ **Sur adhésion, votre panier de légumes bio à retirer chaque semaine**
Jardins de Cahéran

Contact : 02 97 74 32 03

Dépôts : Ploërmel, Vannes, Pontivy, Josselin, Quily...

Pour vos repas

à votre service

Le Restaurant d'application de Kérimaux à Pontivy

Ouverture le midi :
mardi, mercredi, jeudi

Également :
repas de groupe, salle de réunion, buffets, cocktails

Réservations :
02 97 25 94 02
resto.kerimaux@amisep.asso.fr

Le Restaurant du Phare au Roc-St-André

Ouverture tous les midis, du lundi au vendredi

Réservations :
02 97 74 93 56

Pour vos travaux d'entretien de parcs et jardins

selon votre région faites appel à :

ESAT Les Menhirs
Région de la Gacilly-Redon
Tél. 02 99 08 10 64

ESAT Le Phare
du Roc-St-André,
pour Ploërmel-Josselin
Tél. 02 97 74 91 09

Pro Net Services
Plougoumelen pour sud Morbihan (Vannes-Auray)
Tél. 02 97 58 35 57

Pour vos divers travaux de

sous-traitance industrielle

Assemblages, montages, emballages, conditionnements, étiquetages, colisages, filmages, mailings…

nos ESAT sont à votre service

- **Les Menhirs** — Région de la Gacilly — **tél. 02 99 08 10 64**
- **Le Phare** du Roc-St-André — Région de Ploërmel — **tél. 02 97 74 93 56**
- **Les Ateliers Saint-Georges** — Région d'Auray — **tél. 02 97 56 44 08**

PROFESSIONNELS, PARTICULIERS
Lavage de voiles, tauds, tentes, barnums, stores...
ESAT Les Ateliers Saint-Georges
« Région d'Auray » • Tél : 02 97 56 61 16

Acteurs éco-citoyens

2 bonnes adresses

> La P'tite Boutique à Lannion

126 rue de l'Aérodrome Pégase Sud
Tél : 02 96 48 65 31

> Le Comptoir des rues à Ploërmel

LE COMPTOIR DES RUES
Magasin de recyclage

Z.A. du Bois Vert
rue Barthélémy Thimonnier
Maison des Solidarités
Ploërmel - **Tél : 02 90 22 86 49**

Le Kernest — Camping à Belle-Île

NOUVEAUTÉ 2013 : Piscine couverte et chauffée

Du 30 mars au 2 novembre 2013

Le Camping Le Kernest est heureux de vous accueillir dans un cadre chaleureux et convivial.

Tél. 02.97.31.56.26 – Fax : 02.97.31.85.98 - Email : info@camping-kernest.com

www.camping-kernest.com

l'AMISEP
un acteur d'insertion sociale, professionnelle et économique au cœur de la Bretagne

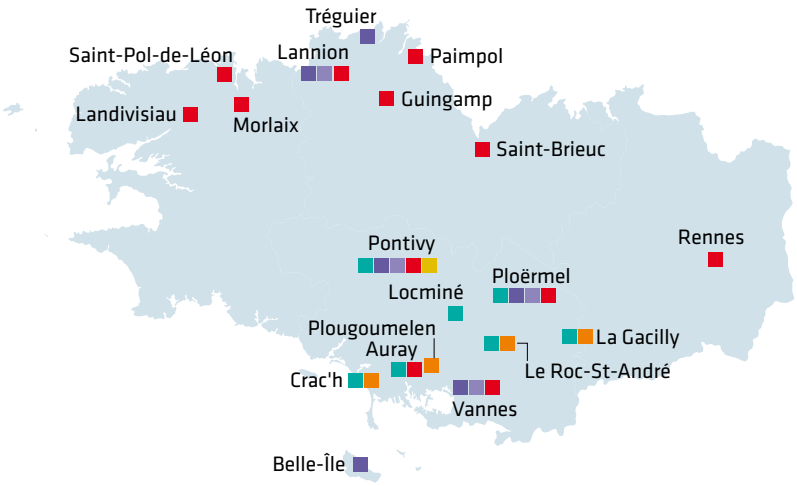

PÔLE HÉBERGEMENT INSERTION

Hébergement et logement

- **Ti-Liamm** - Vannes
- **CADA** - Pontivy, Vannes
- **Le Relais** - Pontivy
- **Alizé** - Ploërmel
- **Kerlann** - Lannion

Insertion par l'activité économique

- **Ti-Liamm** - Vannes, Belle-ÎLe
- **Le Relais** - Pontivy
- **Alizé** - Ploërmel
- **Kerlann** - Lannion, Tréguier

PÔLE MÉDICO SOCIAL

Situation de handicap et vie dans la cité

- **IEFPA Ange Guépin**
  Pontivy, Locminé, Auray
- **Foyer La Roche Piquée**
  La Gacilly
- **Les Résidences du Phare**
  Ploërmel, Le Roc-St-André
- **La Résidence St-Georges**
  Crac'h

PÔLE ÉCONOMIQUE

Situation de handicap et activités économiques

- **ESAT Les Menhirs**
  La Gacilly
- **ESAT Le Phare**
  Le Roc-St-André
- **ESAT St-Georges**
  Crac'h
- **Entreprise adaptée PRO NET SERVICES**
  Plougoumelen

PÔLE FORMATION

Formation professionnelle pour adultes

Vannes, Auray, Pontivy, Ploërmel, Lannion, Paimpol, Rennes, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix, Landivisiau, St-Pol-de-Léon

PÔLE CULTURE

Culture et loisirs

Pontivy et tous les sites Amisep

DIRECTION GÉNÉRALE
1 rue du Général Robic - 56300 Pontivy
Tél : 02 97 25 94 00 - Fax : 02 97 25 94 01 - Email : direction.generale@amisep.asso.fr
www.amisep.asso.fr

AMISEP Association loi 1901 adhérente à : fnars, CREAI Bretagne, URIOPSS Bretagne

Des actions de l'AMISEP sont financées par des fonds européens

Directeur de la publication : Jean-Michel LE ROUX
Rédaction : Claude Launay
Maquette : Art terre
Photos : AMISEP
Illustrations : Éric Appéré
N° ISSN : 1765-1751

AMISEP